

# EST-CE QUE VOTRE ASSOCIATION EST ÉLIGIBLE AU MÉCÉNAT ?




**ORGANISATEUR(S) :** VILLE DE NANTERRE

**THÈME :** LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 2h30

 En ligne

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir le siège social de son association sur la collectivité proposant la formation

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION


Découvrez les conditions d'éligibilité au mécénat pour votre association. Cette formation aborde les aspects juridiques essentiels, y compris l'intérêt du mécénat, sa mise en place, les sources juridiques, les critères d'analyse et les conditions nécessaires pour émettre des reçus fiscaux. Vous apprendrez également des recommandations pratiques pour interroger l'administration fiscale.

## DATE(S) DE LA FORMATION

**21 novembre 2024**

18h30 à 21h

## POUR S'INSCRIRE

 01 47 29 50 18

 [formations.associations@mairie-nanterre.fr](mailto:formations.associations@mairie-nanterre.fr)

## STRUCTURE FORMATRICE

Ville de Nanterre

Voir la présentation de cette structure